

École élémentaire Henri Wallon  
Compte-rendu du conseil d'école du 7 novembre 2013

Étaient présents : Mme Raouy, Mme Bonnette, Mme Descharmes, Mme Lourenco, Mme Nauwynck, Mme Laurenço, Mme Saïd, Mme Prévot, M Fleury, M Okba, M Legallois, représentants de parents d'élèves, mesdames et messieurs les enseignants de classe, Mme Cavadini, Mme Le Goff, membres du réseau d'aides spécialisées.

Étaient excusés : M Hmani, représentant du maire, Mme Le Merrer, DDEN, Mme Ampilhac, enseignante, Mme Le Biez, psychologue scolaire, Mme Kettouche, Mme Hulot, Mme Rebelo, M Rodas, représentants de parents d'élèves

Ont été abordés et débattus les points suivants :

**1 – Rentrée scolaire 2013 - 2014**

La structure choisie au mois de juin dernier a été conservée : 3 CP, 1 CP/CM1, 3 CE1, 2 CE2, 2 CM1, 2 CM2. L'effectif total est de 275 élèves (71 CP, 64 CE1, 42 CE2, 50 CM1, 48 CM2) soit une moyenne de 21,1 élèves par classe.

Trois enseignantes ont été nouvellement nommées sur des postes classe : Mmes Oliveira, Kieslich et Couenne. Mme Le Goff a été nommée sur le poste E (aide pédagogique aux élèves en difficulté). Elle n'intervient cependant que deux jours par semaine, les deux autres jours étant consacrés à l'école Paul Langevin en raison du manque de maître E dans cette école. Aucun Maître G n'a été nommé sur le réseau Henri Wallon. Mme Cavadini, maître G à l'école Lucie Aubrac, continuera comme l'an passé à travailler avec des élèves de l'école Wallon un jour et demi par semaine (le maître G travaille avec des élèves en manque de confiance ou qui ne comprennent pas ce que l'on attend d'eux à l'école, ce qui les gêne pour entrer dans les apprentissages).

L'équipe d'enseignants remplaçants semble cette année au complet sur la 10<sup>ème</sup> circonscription de Nanterre et il n'y a pas eu de problème de remplacement des congés courts (maladie) en ce début d'année. Les congés longs ont été également remplacés dans les temps (congé long de Mme Ampilhac de début novembre à début mars).

**2 – Règlement intérieur**

Plusieurs modifications ont été apportées au règlement intérieur de l'école :

Horaires, entrées et sorties

- est supprimé le paragraphe 1.8 au sujet de l'aide personnalisée, celle-ci étant supprimée.

Hygiène et santé

- est rajouté : « Lorsqu'un enfant a besoin d'un goûter pour son activité du soir, il est recommandé de donner des aliments équilibrés (pas de sodas, pas de chips). »
- est rajouté : « Une tenue correcte et adaptée à la vie scolaire est exigée (*pas de talons*). »

Encouragements et rappel à l'ordre

- est rajouté : « *En cas de difficultés plus importantes, un aménagement du temps pourra être proposé : l'élève sera accueilli dans une autre classe sur des temps définis par le conseil des maîtres.* »

- est rajouté : « En cas de problème grave ...examinera les difficultés posées et les solutions envisageables en conseil des maîtres, en réunion d'équipe éducative avec les parents *ou au cours d'un conseil des maîtres exceptionnel en présence de l'enfant ....* »
- Une discussion a eu lieu sur la proposition d'un représentant de parents de ne pas autoriser les jeux tels que jeux de cartes lors de la récréation. La proposition n'est pas retenue. Le règlement ainsi modifié est adopté pour l'année scolaire 2013 /2014.

### **3 – Charte de la Laïcité**

La Charte de la Laïcité est présentée par le directeur. Cette Charte, affichée dans toutes les écoles, vise à « ... *rappeler les règles qui nous permettent de vivre ensemble dans l'espace scolaire, mais surtout d'aider chacun à comprendre le sens de ces règles, à se les approprier et à les respecter.* » la Charte de la Laïcité sera communiquée aux parents d'élèves en même temps que le règlement intérieur 2013/2014. Le directeur propose de l'inclure dans le carnet de liaison avec le règlement intérieur l'année prochaine.

### **4 – Projet(s) d'école**

Les différents projets menés dans l'école depuis plusieurs années sont listés (certains sont en place, d'autres sont en cours de mise en œuvre ou en cours d'élaboration) : carnet de liaison commun à toute l'école, conseil de délégués, bibliothèque, tri des déchets, carnets culturels et littéraires, site internet d'école, suivi de cycle (parcours culturel, littéraire et sportif), utilisation de l'informatique dans les classes, robotique, éducation à la sécurité, chorales, bibliothèques de classe, carnaval, remise des livrets scolaires aux parents, concours de dessin, fête du livre, conseil des maîtres exceptionnel, fête et expositions de fin d'année.

Le projet d'école 2010/2013 est arrivé à son terme. Il va être évalué et réécrit cette année par l'équipe enseignante.

Conformément à la réforme mise en œuvre par le ministre de l'éducation, l'aide personnalisée a été supprimée. Un projet de mise en œuvre des APC (Activités Pédagogiques Complémentaires) a été élaboré en début d'année par l'équipe enseignante. Des activités sont proposées à des petits groupes d'élèves une fois par semaine durant une période de huit à neuf semaines avec pour objectif principal d'enrichir le vocabulaire : théâtre, lectures, cuisine, site internet, balade photographique, jeux de langage. Le travail mené dans les différents ateliers donneront lieu à l'élaboration d'un imagier commun.

Le projet de fête de fin d'année sera abordé lors du prochain conseil d'école.

### **5 – Fonctionnement de l'équipe pédagogique**

Une question a été posée par certains parents au sujet des devoirs et de la cohérence dans ce domaine entre les différentes classes ou niveaux.

Le directeur explique que les enseignants travaillent régulièrement ensemble (par niveau de classe, par cycle lors des conseils de cycle ou tous les enseignants réunis en conseil des maîtres) pour échanger à propos de leur pédagogie, préparer le travail de classe, les devoirs, mettre en œuvre les programmes, échanger à propos des difficultés rencontrées, mettre en œuvre les différents projets. Bien que chaque enseignant soit libre de choisir la pédagogie qu'il mettra en œuvre dans sa classe, les échanges sont nombreux et le sujet des devoirs est abordé régulièrement pour gagner en cohérence sur l'école. Les devoirs sont un sujet fréquent d'inquiétude pour les parents : trop de devoirs, pas assez de devoirs, devoirs qui ne sont pas finis alors que l'enfant va à l'étude ... Les enseignants rappellent que l'important n'est pas que l'enfant termine « à tout prix ses devoirs », que cela soit à l'étude ou à la maison, et que l'objectif principal des devoirs est de permettre à l'enfant de revenir sur ce qu'il a fait dans la journée en classe.

### **6 - PPMS (Plan Particulier de Mise en Sécurité)**

Un exercice départemental a eu lieu jeudi 7 novembre au matin. Il consistait à mettre en œuvre une mise à l'abri simple (les élèves et leur enseignant restent à l'abri dans leur classe) suite à un avis de tempête. Bien qu'il y ait eu quelques soucis de communication avec les services de l'inspection, la mise à l'abri a été mise en œuvre, les effectifs enfants et adultes communiqués.

### **7 – Réforme des rythmes scolaires**

Le directeur rappelle tout d'abord la façon dont s'est déroulée la réflexion au sujet de la mise en œuvre de la réforme à Nanterre.

- Un comité de pilotage s'est réuni à plusieurs reprises entre juin et début octobre. Ce comité est composé de représentants des parents d'élèves, de directeurs et directrices d'écoles, des inspectrices de l'éducation nationale, de représentants de la municipalité. Les différents arguments, questions, priorités, conséquences pour les enfants, les enseignants, la ville et les écoles, ainsi que les conditions de réussite ont été discutés lors de ces réunions.
- Ces réflexions ont abouti à deux propositions d'organisation, soumises à consultation des parents d'élèves de Nanterre le 11 octobre dernier (52 % des parents d'élèves ont participé, 89,67 % d'entre eux se sont prononcés pour le scénario A avec école le mercredi).
- Le comité continuera ensuite la réflexion pour préciser la mise en œuvre de l'organisation choisie, en prenant en compte tous les acteurs concernés (animateurs, enseignants, ATSEM).

Les enseignants et représentants de parents ont ensuite débattu des conséquences éventuelles et questionnements que pose cette nouvelle organisation : fatigue des enfants avec une demi-journée supplémentaire de classe par semaine placée le mercredi (journée de repos habituellement), fatigue due au démarrage de la journée un ¼ d'heure plus tôt, déroulement du temps de midi rallongé d'un quart d'heure, prise en charge des enfants à la fin de la classe (avancée à 15h45), coût supplémentaire ou non pour les familles, dégradation des conditions de travail pour les enseignants avec une demi-journée supplémentaire de classe par semaine ... Il est à noter que dans sa grande majorité, le conseil regrette qu'il n'y ait pas eu dans le projet de réforme des propositions d'étalement du temps scolaire sur l'année, en raccourcissant les vacances d'été notamment.

Les membres du conseil se sont ensuite prononcés au sujet des deux propositions : une majorité pense que le scénario A, avec école le mercredi, est souhaitable (12), quelques-uns pensent que le samedi est préférable (3), la moitié des enseignants ne se prononce pas.

Certains points de l'ordre du jour n'ont pu être traités par manque de temps et seront remis à l'ordre du jour lors du prochain conseil : Assises de l'Éducation Prioritaire, restauration scolaire, travaux.

M. Tilly, directeur

Pour les parents d'élèves élus, Mme Raouy